



POUVOIR JUDICIAIRE  
GERICHTSBEHÖRDEN

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Tribunal cantonal TC  
Kantonsgericht KG

Chambre pénale

Rue des Augustins 3, case postale 630, 1701 Fribourg

Tribunal cantonal  
Rue des Augustins 3, case postale 630, 1701 Fribourg

**Recommandé**

Monsieur  
Marc-Etienne Burdet  
Rue du Canal 14  
1400 Yverdon-les-Bains

T +41 26 304 15 00  
IBAN CH88 0900 0000 1700 1443 9  
www.fr.ch/tc  
tribunalcantonal@fr.ch

N/réf.: 502 2023 272 (à mentionner dans toute correspondance svp)  
V/réf.:

*Fribourg, le 21 novembre 2023*

**Marc-Etienne Burdet / Ordonnance de non-entrée en matière du 3 novembre 2023**

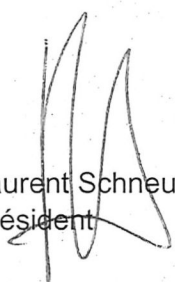
Monsieur,

J'accuse réception de votre recours du 16 novembre 2023 contre l'ordonnance de non-entrée en matière du Ministère public du 3 novembre 2023 (plainte pénale contre la Présidente Sonia Bulliard Grosset).

Votre recours est inconvenant. Je renonce à relever les passages topiques, puisqu'il n'est presque pas un paragraphe qui ne soit pas discourtois, impoli ou licencieux.

Par conséquent, je vous retourne votre acte et vous impartis un délai de **5 jours dès réception** pour faire parvenir à la Chambre pénale un recours entièrement revu, corrigé et expurgé de tous propos inconvenants ou outranciers. A défaut, votre acte ne sera pas pris en considération (art. 110 al. 4 CPP).

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

  
Laurent Schneuwly  
Président

Annexe mentionnée  
—

—  
Pouvoir Judiciaire PJ  
Gerichtsbehörden GB